

MASTER HISTOIRE



PARCOURS MÉTIERS DU PATRIMOINE : ARCHIVES ET MUSÉES

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Alençon, Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Vire

crédit ECTS

120

CONTACT

02 31 56 58 31

[/ufr-hss.unicaen.fr](http://ufr-hss.unicaen.fr)

Le Master Histoire consolide les connaissances historiques acquises en licence et développe un esprit critique éclairé et une démarche méthodique.

Son parcours "Métiers du patrimoine : musées et archives" permet d'allier une formation à la recherche historique et l'acquisition de compétences spécifiques aux deux spécialités choisies en deuxième année : Musées ou Archives. Les trois séries de stage et l'apprentissage des outils administratifs, juridiques, informatiques et linguistiques de ces métiers complètent une formation permettant de passer les concours de la fonction publique ou d'entrer directement sur le marché de l'emploi.

MÉTIERS VISÉS

- Archiviste, assistant-e archiviste, responsable des archives
- Chargé-e d'études documentaires
- Attaché-e de conservation du patrimoine, chargé-e d'études et d'inventaire patrimoine
- Gestionnaire des collections
- Attaché-e territorial-e de conservation du patrimoine
- Assistant-e territorial-e de conservation du patrimoine
- Chargé-e de mission ou de projet culture, tourisme, ou patrimoine
- Agent-e de valorisation du patrimoine
- animateur, animatrice du patrimoine

COMPÉTENCES ACQUISES

Le Master conforte les étudiants dans les compétences suivantes :

- Maîtrise de la discipline historique : analyse et interprétation des sources, analyse de discours, esprit critique et capacités de synthèse
- Compétences rédactionnelles et discursives
- Montage et réalisation de projet à caractère culturel
- Compétences en inventaire, conservation, classement et traitement de fonds patrimoniaux
- Capacité à organiser un projet de médiation culturelle
- Connaissances en droit de la propriété intellectuelle, environnement administratif, comptabilité, finances publiques
- Usage renforcé de l'outil informatique, pratiques scientifiques de l'internet ; usage de logiciels (XML et EAD)
- Savoir-être, savoir-faire en entreprise ou institution culturelle, maîtrise du temps de travail, individuel et collectif

POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Aux semestres 1 et 2, l'enseignement est en partie commun avec le parcours Histoire : sources, sociétés, cultures de l'antiquité à nos jours du master Histoire. L'étudiant(e) rédige un mémoire de recherche original sur un sujet à visée patrimoniale, tout en suivant des cours d'anglais, d'histoire de l'art, sur les usages publics et sociaux de l'histoire, d'initiation à l'archivistique, d'histoire des politiques patrimoniales et de droit de la propriété intellectuelle et du numérique. Il/elle acquiert des compétences techniques en Humanités numériques (système d'information géographique, création et gestion de site Internet) et en PAO (publication assistée par un ordinateur). La première année se clôt par un stage découverte de 2 à 12 semaines.

Au semestre 3, les enseignements de tronc commun portent sur l'anglais professionnel, le droit du patrimoine, la connaissance des institutions patrimoniales, la note de synthèse, la comptabilité, la

médiation culturelle, la collecte orale. Un jour par semaine, les étudiants sont en stage dans une institution culturelle. Les étudiants de la spécialité Métiers des archives sont formés en archivistique générale et approfondissent la question des archives et du numérique à travers notamment l'EAD (description archivistique encodée). Les étudiants de la spécialité Musées et Histoire publique suivent un enseignement fondamental en muséologie. Ils le mettent en œuvre en menant un projet collectif d'exposition, en recevant une formation spécifique en médiation pédagogique et en suivant les projets d'institutions culturelles locales.

Le semestre 4 est consacré au stage long d'au moins 4 mois. Les étudiants développent une réflexion approfondie et documentée sur une question saillante apparue dans leur pratique. Ils la développent dans un mémoire professionnel soutenu à l'issue de leur formation.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au M1 est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licences conseillées : Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Humanités.

Modalités de sélection : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2023/2024

En formation initiale ou en alternance, les candidatures en première année de master se font sur la plateforme nationale de candidature monmaster.gouv.fr du 22 mars au 20 avril 2023.

Vous souhaitez reprendre des études en formation continue, faire valider une expérience professionnelle pour être admis en master ou vous relevez de la procédure Études en France, consultez dès à présent la plateforme [eCandidat](https://eCandidat.gouv.fr) pour prendre connaissance des différents calendriers de dépôts de candidatures.

